AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1057
FR0010386334-FS0466

16 juillet 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

KORIAN

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 16 juillet 2015, le « groupe Batipart » a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 juillet 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société KORIAN et détenir 360 103 actions KORIAN représentant autant de droits de vote, soit 0,46% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Batipart Invest[2]	244 773	0,31
Juniclair[3]	115 330	0,15
Total « groupe Batipart »	**360 103**	**0,46**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions KORIAN hors marché.

À cette occasion, la société Batipart Invest a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

[1] Sur la base d'un capital composé de 79 039 523 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] La société de droit luxembourgeois Batipart Invest (sise 4-6 rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) est contrôlée par la famille Ruggieri.
[3] La société par actions simplifiée Juniclair (sise 28 rue Dumont d'Urville, 75116 Paris) est contrôlée par la famille Ruggieri.